

La situation du marché du travail au 4^e trimestre 2022

Synthèse

- Au 4^e trimestre 2022, l'emploi se stabilise : après trois trimestres de croissance à plus de 100 000 postes en moyenne, les créations nettes sont de 3 000 postes (+0,0 %) ce trimestre. Pour la première fois depuis le début 2022, l'emploi est donc plus en phase avec le ralentissement de l'activité (+0,1 % au 4^e trimestre, et +2,6 % sur un an). Pour autant, les perspectives restent plus favorables pour l'emploi que pour l'activité, et le climat de l'emploi se maintient à un niveau élevé relativement au climat des affaires.
- Le taux de chômage diminue légèrement et s'établit à 7,2 %, égalant le niveau le plus bas constaté depuis 2008. Cette baisse est notamment portée par une diminution du taux chômage des jeunes de 1 point, tandis que le taux de jeunes ni en emploi, ni en formation (NEET) augmente de 0,9 point. Les taux d'activité et d'emploi restent à des niveaux historiquement hauts, et la qualité de l'emploi continue de s'améliorer, avec une hausse des parts d'emploi à temps complet et en CDI notamment.
- Les difficultés de recrutement exprimées par les entreprises restent à des niveaux élevés, mais fléchissent début 2023 dans la plupart des secteurs d'activité. Cette inflexion est cohérente avec le dynamisme des mouvements de main-d'œuvre : aussi bien les embauches que les fins de contrat marquent le pas à la fin de l'année, après une forte dynamique en 2021 et 2022, conjointement à la hausse des difficultés de recrutement.
- Le salaire mensuel de base connaît une accélération depuis le début de l'année 2022 et augmente de 3,8 % sur un an. Cette hausse reste cependant inférieure à la progression des prix, et en termes réels le salaire mensuel de base diminue de 2,2 %.
- La situation française fin 2022 est comparable à celle des autres pays de la zone euro. Dans la plupart des pays, la croissance ralentit et le marché du travail est stable. Les tensions de recrutement, après avoir augmenté fortement en 2021 et début 2022, connaissent une première inflexion mais restent à un niveau élevé.

L'emploi se stabilise et revient plus en ligne avec le ralentissement de l'activité

Après une progression forte et ininterrompue durant les sept derniers trimestres, l'emploi salarié privé ralentit nettement au 4^e trimestre 2022 (**graphique 1.1**). Les créations nettes sont de 3 000 emplois (+0,0 %), alors qu'elles étaient en moyenne de 101 000 au cours des trois premiers trimestres de l'année 2022 (+0,5 % par trimestre en moyenne).

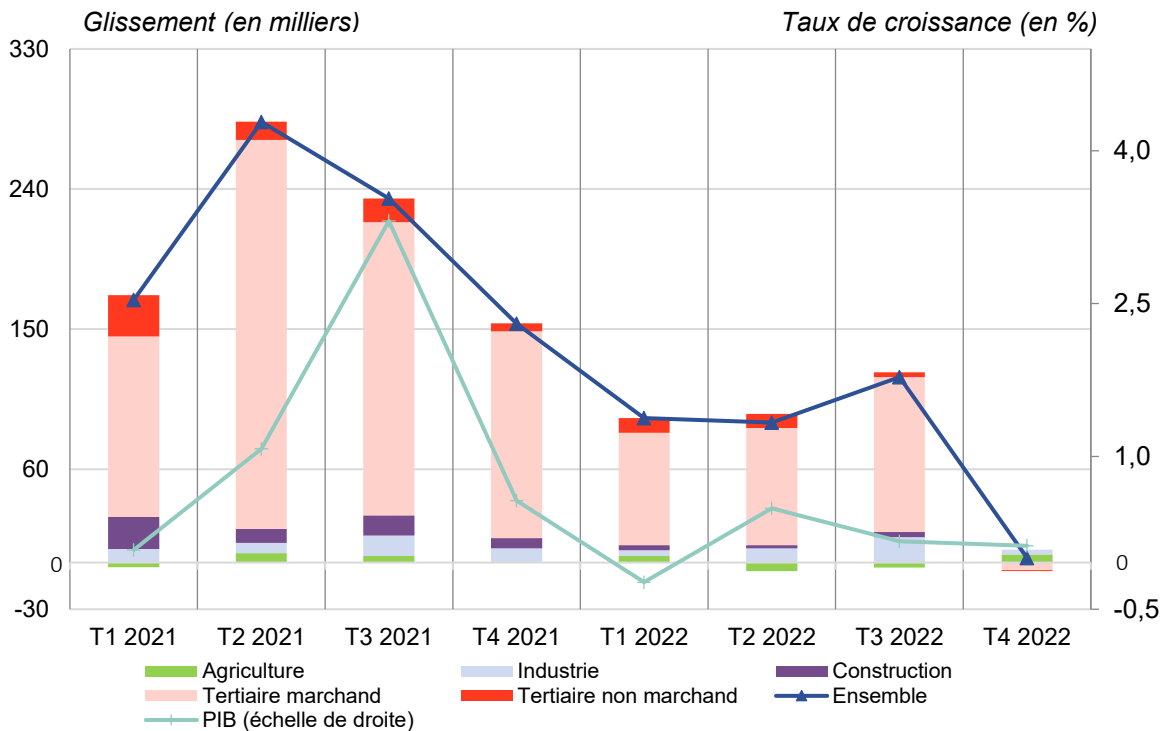
- L'emploi dans le tertiaire marchand, jusqu'ici moteur des créations de postes, recule de -4 900 emplois au 4^e trimestre (contre +99 500 au 3^e trimestre). Ce trimestre, l'emploi dans le tertiaire non marchand se contracte également (-500 au 4^e trimestre, après +3 200 au 3^e trimestre).
- L'emploi salarié privé continue de progresser dans l'industrie mais à un rythme moindre que par le passé, avec +3 100 postes créés ce trimestre (après +16 400 au 3^e trimestre). Il augmente également dans l'agriculture, avec +5 300 postes ce trimestre (après -3 200 au T3).
- L'emploi se stabilise dans la construction après avoir augmenté de manière continue depuis dix trimestres.
- À la fin de l'année 2022, l'emploi salarié privé dépasse très nettement son niveau pré-crise à hauteur de +888 000 postes (+766 700 sur les seules branches marchandes non agricoles).

Dans le même temps, le ralentissement de l'activité économique se poursuit au 4^e trimestre : le PIB en volume progresse de +0,1 % après une croissance de +0,2 % au 3^e trimestre, portant la croissance annuelle à 2,6 % pour l'année 2022 (après +6,8 % en 2021). Pour la première fois depuis plusieurs trimestres, l'évolution de l'emploi est donc plus en ligne avec le ralentissement de l'activité, alors que depuis le début de l'année 2021 et jusqu'au troisième trimestre 2022, la dynamique de l'emploi était nettement plus soutenue que la croissance. En conséquence de cette déconnexion, la productivité apparente du travail (en termes horaire et par tête) a connu un net décrochage par rapport à sa tendance mesurée avant la crise sanitaire. Plusieurs facteurs y auraient contribué, l'un d'entre eux étant une modification de la composition de l'emploi, notamment à travers la croissance rapide du nombre d'apprentis, moins productifs que des travailleurs plus expérimentés¹. D'autres facteurs peuvent avoir également joué, dont, une substitution de travailleurs résidents aux travailleurs détachés retournés dans leur pays d'origine, ou encore une régularisation du travail au noir, faisant apparaître ponctuellement dans les statistiques d'emploi de nouveaux emplois autrefois non enregistrés, avec comme conséquence comptable mécanique de peser sur la productivité mesurée.

Néanmoins, le réalignement de l'emploi et de l'activité n'est pas encore pleinement observable dans les anticipations des entreprises, le climat de l'emploi restant plus favorable que le climat des affaires au début de l'année 2023. Alors que les deux indicateurs évoluaient historiquement de manière relativement synchronisée, une disjonction s'est opérée au cours du 1^{er} semestre 2022, le climat des affaires ayant baissé sensiblement tandis que celui de l'emploi se maintenait à un niveau élevé, 10 points au-dessus de sa moyenne de long terme (**graphique 1.2**). D'un point de vue sectoriel, cette déconnexion entre les anticipations d'activité et d'emploi est particulièrement visible dans le secteur du commerce de détail et de commerce et réparation automobiles, et, dans une moindre mesure, dans le reste des services.

¹ Labau, F. & Lagouge, A. (2023), [Quel impact de la hausse de l'alternance depuis 2019 sur la productivité moyenne du travail ?](#), *Dares Focus* n° 5, janvier.

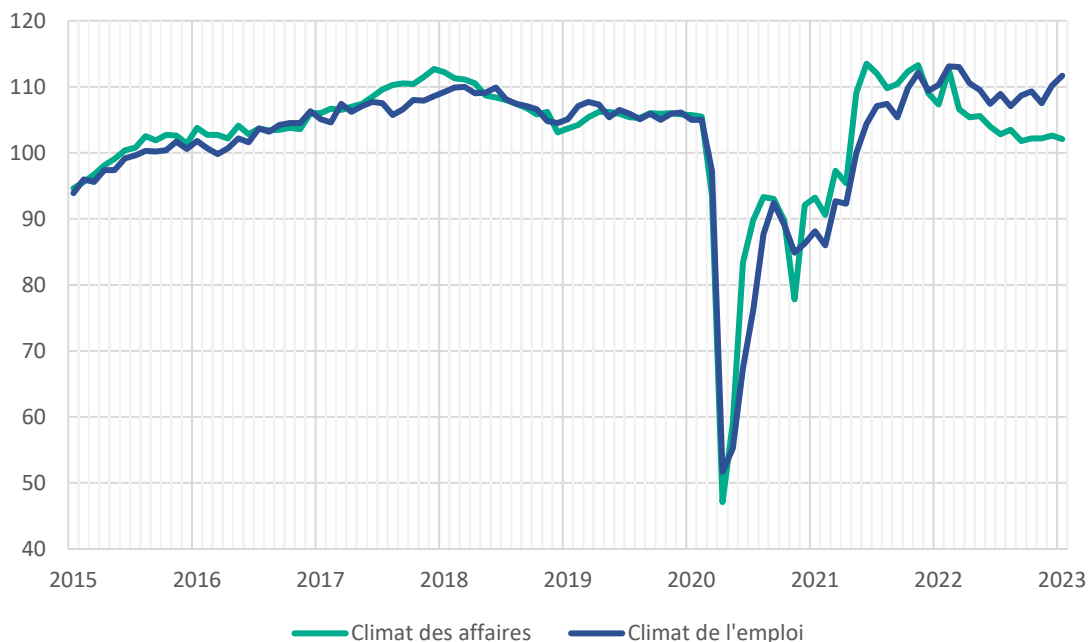
Graphique 1.1 – Évolutions du PIB en volume et de l'emploi salarié privé



Lecture : au 4^e trimestre 2022, le PIB en volume progresse de +0,1 % tandis que le glissement de l'emploi salarié privé s'élève à +3 000 postes.

Source : Insee, Estimations d'emploi et Comptes nationaux trimestriels.

Graphique 1.2 – Climat de l'emploi et climat des affaires en France



Lecture : en janvier 2023, le climat de l'emploi atteint un niveau de 111,7 et se situe nettement au-dessus de sa moyenne de long terme (100).

Champ : France Métropolitaine.

Source : Insee, Enquêtes de conjoncture mensuelles.

Dernier point : janvier 2023.

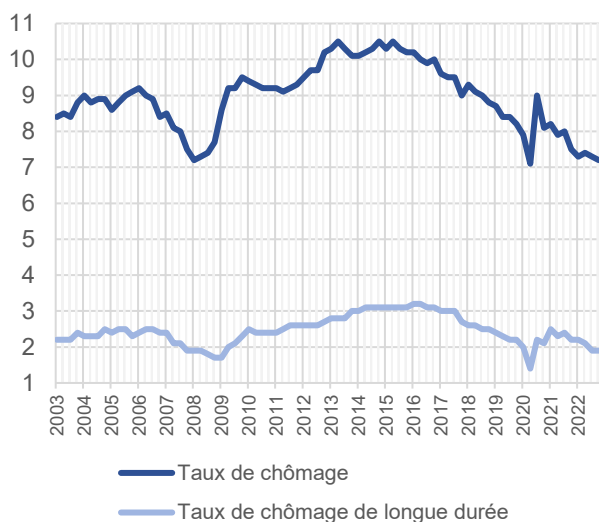
Le taux de chômage reste stable à un niveau historiquement bas, et la qualité de l'emploi continue de s'améliorer

Au 4^e trimestre 2022, le taux de chômage au sens du BIT diminue de -0,1 point, pour atteindre 7,2 %. Il s'agit du plus bas niveau depuis le 1^{er} trimestre 2008, en dehors de la baisse en trompe-l'œil lors du confinement de 2020 (**graphique 2.1**). Cette quasi-stabilité du taux de chômage s'accompagne d'une stabilisation de la part des chômeurs de longue durée dans la population active, qui se situe à 1,9 % (- 0,0 point sur le trimestre et -0,3 point en un an). L'évolution agrégée du taux de chômage masque des trajectoires différentes selon les tranches d'âge : alors que le taux de chômage des classes d'âge intermédiaire et des seniors est globalement constant ce trimestre (à respectivement 6,5 % pour les 25-49 ans et 5,0 % pour les 50 ans ou plus), il baisse sensiblement pour les jeunes à 16,9 % (-1,0 point sur le trimestre pour les 15-24 ans).

Après avoir significativement baissé fin 2021, le taux de chômage a donc fluctué autour de 7,3 % en 2022, malgré le dynamisme de l'emploi. L'explication se trouve dans l'évolution de la taille de la population active qui, sur le début de l'année 2022, a augmenté de manière sensiblement parallèle à l'emploi, stabilisant ainsi le chômage : à chacun des trois premiers trimestres (**graphique 2.2**), le taux d'activité et le taux d'emploi ont augmenté de respectivement +0,1 point et +0,2 point en moyenne, avant d'atteindre tous deux un point haut historique au 3^e trimestre (à respectivement 73,7 % et 68,3 %). Au 4^e trimestre 2022, le taux d'emploi reste constant et le taux d'activité diminue de -0,1 point : la baisse du nombre de chômeurs (-45 000 personnes) est ainsi à relativiser par la baisse de la population active, alors qu'en parallèle le nombre de personnes dans le halo du chômage s'est accru (+38 000 personnes). Ce sont notamment les personnes souhaitant un emploi et étant disponibles tout en n'effectuant pas de recherche active, qui constituent la majeure partie de ce gonflement du halo (+55 000) (**graphique 2.3**). Pour les jeunes de 15 à 24 ans, la baisse de la part de chômeurs au 4^e trimestre (-0,4 points) se traduit par une hausse du taux d'emploi (+0,3 point), mais aussi par une légère baisse du taux d'activité (-0,2 point). Par ailleurs, la part de jeunes ni en emploi, ni en formation (NEET), qui dénombre les jeunes au chômage mais aussi ceux inactifs sans formation, augmente de 0,9 point pour les 15-29 ans au 4^e trimestre et de 0,4 point sur un an.

L'année 2022 enregistre également une prolongation de l'amélioration de la qualité de l'emploi pour les personnes âgées de 15 à 64 ans. Au 4^e trimestre 2022, le taux d'emploi à temps complet progresse pour le 7^e trimestre consécutif et atteint un niveau inédit à 57,2 % (+0,2 point sur le trimestre et +0,9 point en un an), tandis que la part du sous-emploi reste globalement stable à 4,6 % (+0,1 point sur le trimestre), après avoir atteint un point bas historique au trimestre précédent. La hausse constatée du taux d'emploi profite également plutôt aux contrats à durée indéterminée : le taux d'emploi en CDI progresse pour le troisième trimestre d'affilée, à 50,5 % (+0,4 point sur le trimestre), alors que le taux d'emploi en CDD ou intérim recule à nouveau (-0,4 point sur le trimestre) pour atteindre 6,6 % en fin d'année (**graphique 2.4**).

Graphique 2.1 – Taux de chômage au sens du BIT
En % de la population active



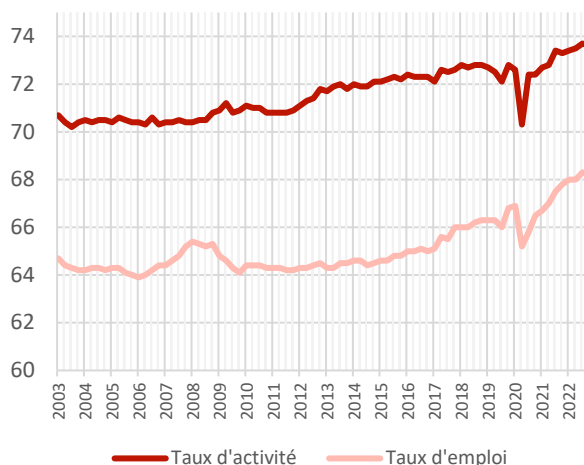
Lecture : au 4^e trimestre 2022, le taux de chômage atteint 7,2 % tandis que le taux de chômage de longue durée s'établit à 1,9 %.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi.

Dernier point : 4^e trimestre 2022.

Graphique 2.2 – Taux d'activité et taux d'emploi
En % de la population totale



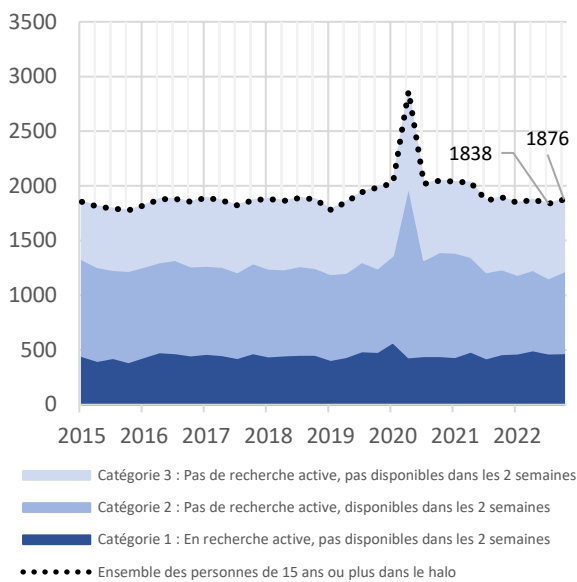
Lecture : au 4^e trimestre 2022, parmi les personnes âgées de 15 à 64 ans, 73,6 % sont en activité et 68,3 % sont en emploi.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 ans à 64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi.

Dernier point : 4^e trimestre 2022.

Graphique 2.3 – Personnes inactives dans le halo autour du chômage selon la catégorie
En milliers



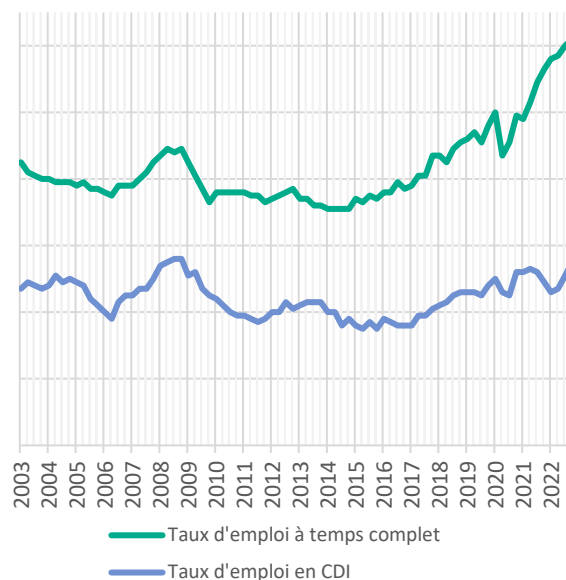
Lecture : au 4^e trimestre, 1 876 000 personnes âgées de 15 ans ou plus sont dans le halo du chômage.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi.

Dernier point : 4^e trimestre 2022.

Graphique 2.4 - Taux d'emploi à temps complet et taux d'emploi en CDI
En %



Lecture : au 4^e trimestre 2022, le taux d'emploi à temps complet atteint 57,2 % tandis que le taux d'emploi en CDI s'établit à 50,5 %.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 ans à 64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi.

Dernier point : 4^e trimestre 2022.

La progression des difficultés de recrutement s'interrompt

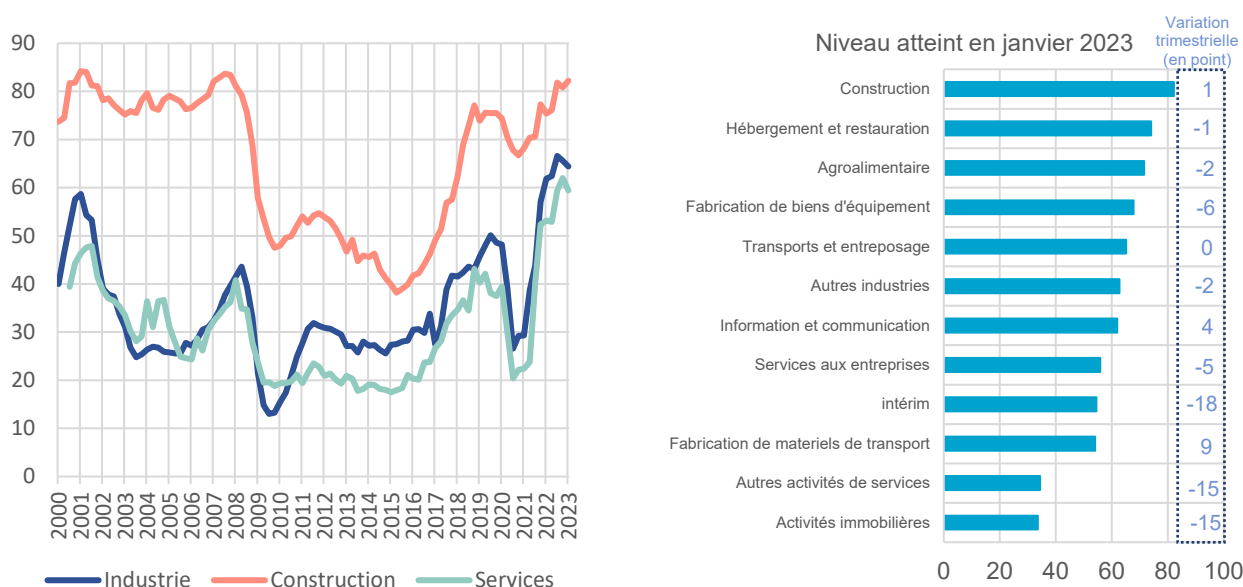
En lien avec le ralentissement des créations nettes d'emplois, les difficultés de recrutement rencontrées par les entreprises fléchissent dans la quasi-totalité des grands secteurs d'activité mais restent à des niveaux élevés (**graphique 3.1**), après avoir atteint des niveaux historiques au 2^e semestre 2022. En janvier 2023, la part des entreprises concernées par ces difficultés diminue à la fois dans les services (à 59 %, contre 62 % en octobre 2022) et plus spécifiquement dans les services aux entreprises, les activités immobilières et l'intérim, ainsi que dans l'industrie (64 % des entreprises en janvier, contre 66 % en octobre) dans l'ensemble des sous-secteurs à l'exception de la fabrication de matériels de transports. En revanche, elles progressent à nouveau légèrement dans la construction (82 % des entreprises en janvier).

Dans le même temps, la proportion d'entreprises dont l'activité est limitée par le manque de personnel baisse début 2023 dans l'ensemble des grands secteurs d'activité (avec respectivement -1 point sur le trimestre dans l'industrie, la construction et les services), de même que la part de celles déclarant rencontrer des barrières à l'embauche (**graphique 3.2**). Lorsque les entreprises sont interrogées sur la nature de ces barrières à l'embauche, elles indiquent l'indisponibilité de main-d'œuvre compétente comme raison principale. Début 2023, et en particulier dans les services, la proportion d'entreprises concernées par cette barrière est néanmoins en nette diminution comparativement au trimestre précédent.

L'évolution des tensions est cohérente avec le dynamisme des déclarations d'embauche et des fins de contrat (**graphique 3.3 et graphique 3.4**) : si la reprise du marché du travail dès 2021 s'est traduite par une rotation de la main-d'œuvre soutenue, avec une forte intensité des embauches et des fins de contrats, celle-ci marque le pas depuis fin 2022. Au 4^e trimestre 2022, les déclarations préalables à l'embauche se contractent de -1,8 % (après +0,8 % au trimestre précédent), principalement pour les contrats à durée déterminée (avec respectivement -4,3 % pour les CDD de plus d'un mois et -1,6 % pour les CDD de moins d'un mois). En parallèle, les fins de contrats baissent dès le 3^e trimestre 2022 (-3,1 % après +6,5 % au 2^e trimestre), en particulier les sorties de CDD (-3,8 % après +7,2 %) en miroir de la diminution des embauches de CDD. Le nombre de fins de CDI ralentit nettement (+0,5 % après +3,1 % au trimestre précédent), notamment celles liées à des démissions (+1,4 % après +4,5 % au trimestre précédent, soit 494 000 démissions).

Graphique 3.1 – Difficultés de recrutement

Proportion d'entreprises concernées, en %



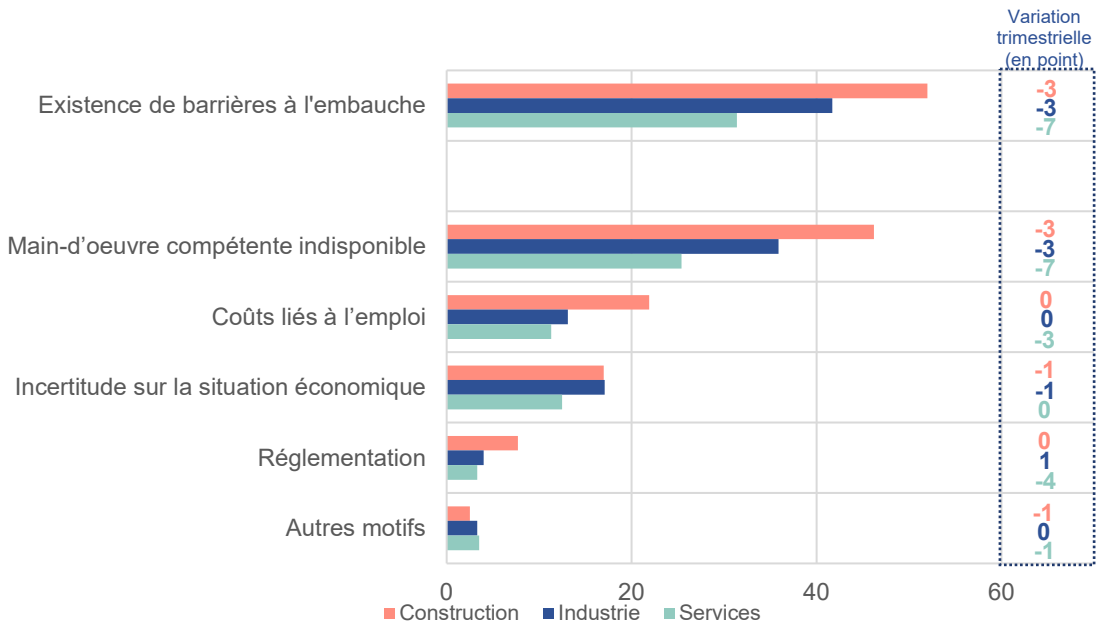
Lecture : en janvier 2023, 64,4 % des entreprises de l'industrie déclarent rencontrer des difficultés de recrutement.

Champ : France Métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture trimestrielles, réponse en début de trimestre.

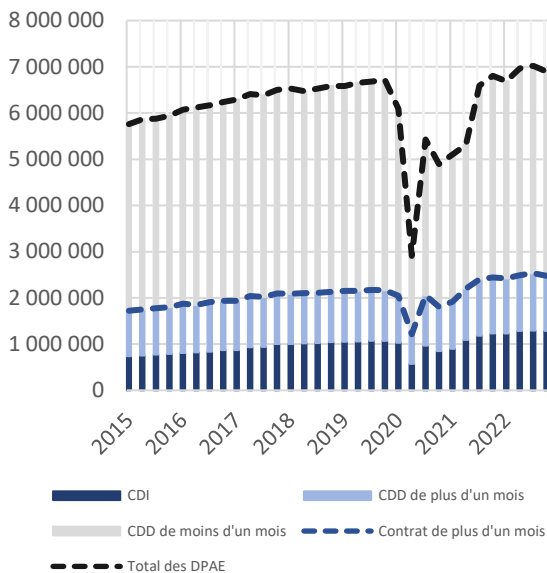
Dernier point : janvier 2023.

Graphique 3.2 – Part des entreprises citant chaque motif de barrière à l'embauche en janvier 2023
En %



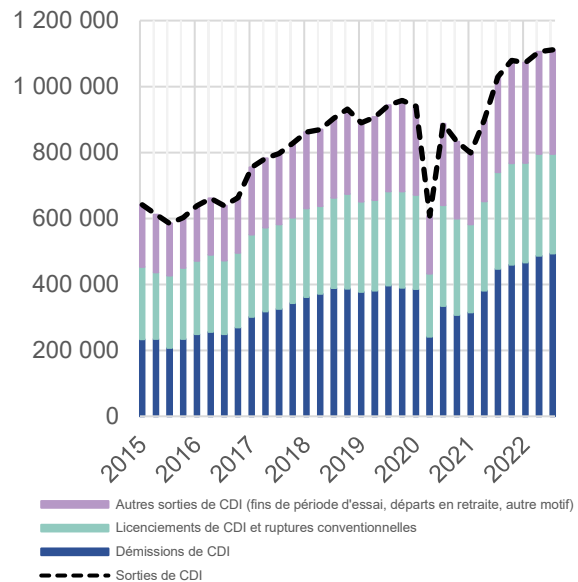
Note : une même entreprise peut signaler plusieurs types de barrières à l'embauche.
Lecture : en janvier 2023, 25,4 % des entreprises dans les services signalent des barrières liées à une main-d'œuvre compétente indisponible. Cette proportion est en baisse de 7 points par rapport à octobre 2022.
Champ : France Métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes de conjoncture trimestrielles, réponse en début de trimestre.
Dernier point : janvier 2023.

Graphique 3.3 – Nombre de déclarations préalables à l'embauche par type de contrat



Lecture : au 4^e trimestre 2022, 4 415 395 déclarations préalables à l'embauche de CDD de moins d'un mois sont enregistrées, contre 4 487 191 au trimestre précédent.
Champ : France entière, régime général hors intérim.
Source : Acooss-Urssaf.
Dernier point : 4^e trimestre 2022.

Graphique 3.4 – Nombre de fins de contrat en CDI par motif de sortie



Lecture : au 3^e trimestre 2022, 494 379 démissions de CDI sont enregistrées, contre 487 575 au trimestre précédent.
Champ : ensemble des établissements français employeurs de France métropolitaine sur le champ privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.
Source : Dares, Mouvements de main-d'œuvre.
Dernier point : 3^e trimestre 2022.

La forte progression des salaires nominaux se poursuit

Au 4^e trimestre 2022, le salaire mensuel de base (SMB)² progresse à un rythme moins soutenu que les trimestres précédents : il augmente de +0,6 % sur le trimestre, contre des hausses comprises entre +1,0 % et +1,1 % sur les trois premiers trimestres de l'année. En glissement annuel, la croissance du SMB reste globalement constante, avec une hausse de +3,8 % sur un an au 4^e trimestre, après +3,7 % au 3^e trimestre (**graphique 4.1**).

Cette hausse nominale du SMB ne compense pas l'augmentation des prix (entendus comme les prix à la consommation pour l'ensemble des ménages et hors tabac), qui, en décembre 2022, sont en hausse de +6,0 % sur un an : en termes réels, le SMB se contracte à nouveau en fin d'année (avec une baisse de -2,2 % sur un an au 4^e trimestre et -2,0 % au 3^e trimestre). Le salaire moyen par tête (SMPT) réel dans les branches marchandes non agricoles évolue de façon similaire au SMB réel, en diminuant de -2,0 % en glissement annuel au 3^e trimestre 2022 : la prise en compte des primes et compléments de rémunération, ainsi que d'effets éventuels liés à la structure de l'emploi (présents dans le SMPT mais pas dans le SMB), ne semble donc pas à ce stade influencer sensiblement sur la dynamique des salaires réels.

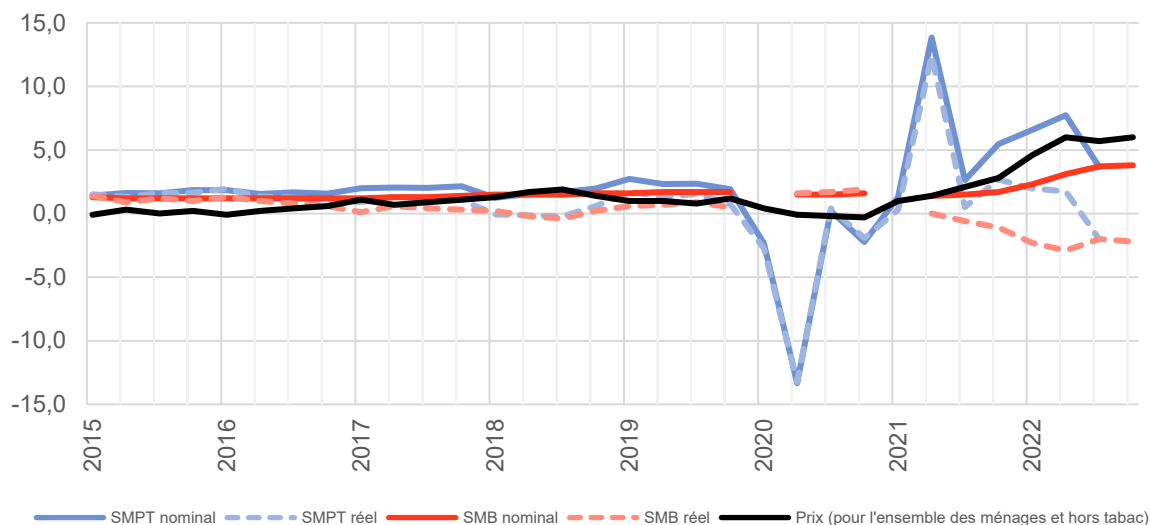
Au 4^e trimestre 2022, le Smic augmente de 5,6 % sur un an, suite aux revalorisations automatiques de mai et d'août 2022 déclenchées par l'accélération des prix. Le Smic a été à nouveau revalorisé au 1^{er} janvier 2023, et progresse de 6,6 % par rapport à janvier 2022. Les règles de revalorisation automatique protègent le pouvoir d'achat au niveau du Smic. Toutefois, par grandes catégories socioprofessionnelles le pouvoir d'achat du salaire de base est en baisse (**graphique 4.2**) : au 4^e trimestre, le SMB réel des cadres et des professions intermédiaires baisse de respectivement -3,1 % et -2,8 % sur un an, contre une diminution plus modérée de -1,7 % et -1,4 % pour les employés et les ouvriers. Cette dégradation plus marquée pour les salaires les plus élevés peut résulter de divers facteurs, dont un moindre ajustement aux hausses du Smic comparativement aux salaires qui en sont les plus proches³.

² Le salaire mensuel de base (SMB) est le salaire brut, avant déduction des cotisations sociales et avant versement des prestations sociales. Il ne comprend ni les primes (sauf, le cas échéant, la prime liée à la réduction du temps de travail), ni les heures supplémentaires.

³ Hentzen, C. et al. (2023), [Quel effet de l'inflation sur la progression actuelle des salaires ?](#), Dares, février.

Graphique 4.1 – Évolution du salaire mensuel de base (SMB), du salaire moyen par tête (SMPT) et de l'indice des prix (ensemble des ménages hors tabac)

Glissements annuels en %



Note : les fortes variations en 2020 et 2021 du SMPT sont liées aux traitements comptables de l'activité partielle, dont les indemnités ne sont pas considérées comme du salaire.

Lecture : au 4^e trimestre 2022, le salaire mensuel de base (SMB) nominal augmente de 3,8 % sur un an tandis que l'inflation (hors tabac et pour l'ensemble des ménages) atteint 6,0 % sur la même période, portant l'évolution du SMB réel à -2,2 % sur un an.

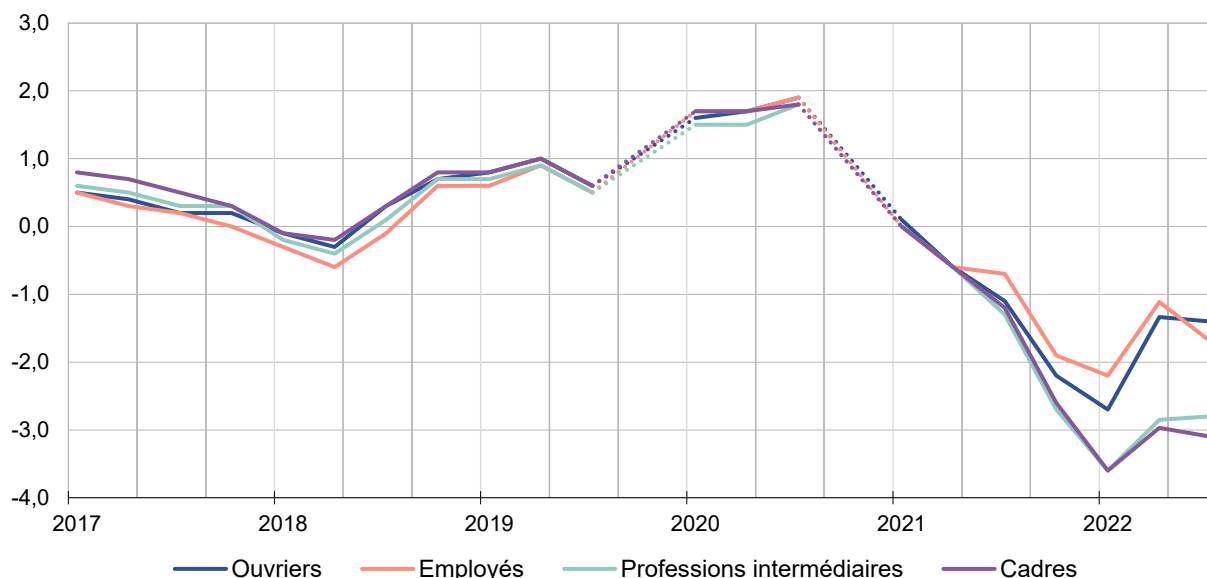
Champ : branches marchandes non agricoles pour le SMPT, salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales en France hors Mayotte pour le SMB.

Sources : Dares, Acemo pour le SMB ; Insee, Indice des prix et comptes trimestriels.

Dernier point : 4^e trimestre 2022 pour le SMB et l'inflation, 3^e trimestre 2022 pour le SMPT.

Graphique 4.2 – Évolution des salaires mensuels de base par catégorie socioprofessionnelle

En euros constants, glissements annuels en %



Lecture : au 4^e trimestre 2022, le salaire mensuel de base des ouvriers mesuré en euros constants recule de -1,4 % sur un an.

Champ : à partir du 2^e trimestre 2018, salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales, France hors Mayotte ; jusqu'au 1^{er} trimestre 2018, champ précédent hors Drom, hors associations de loi 1901 de l'action sociale et hors syndicats de copropriété.

Sources : Dares, enquête trimestrielle Acemo ; Insee, indice des prix à la consommation.

Dernier point : 4^e trimestre 2022 pour le SMB, 3^e trimestre 2022 pour le SMPT.

Le ralentissement de l'activité et de l'emploi concerne l'ensemble de la zone euro

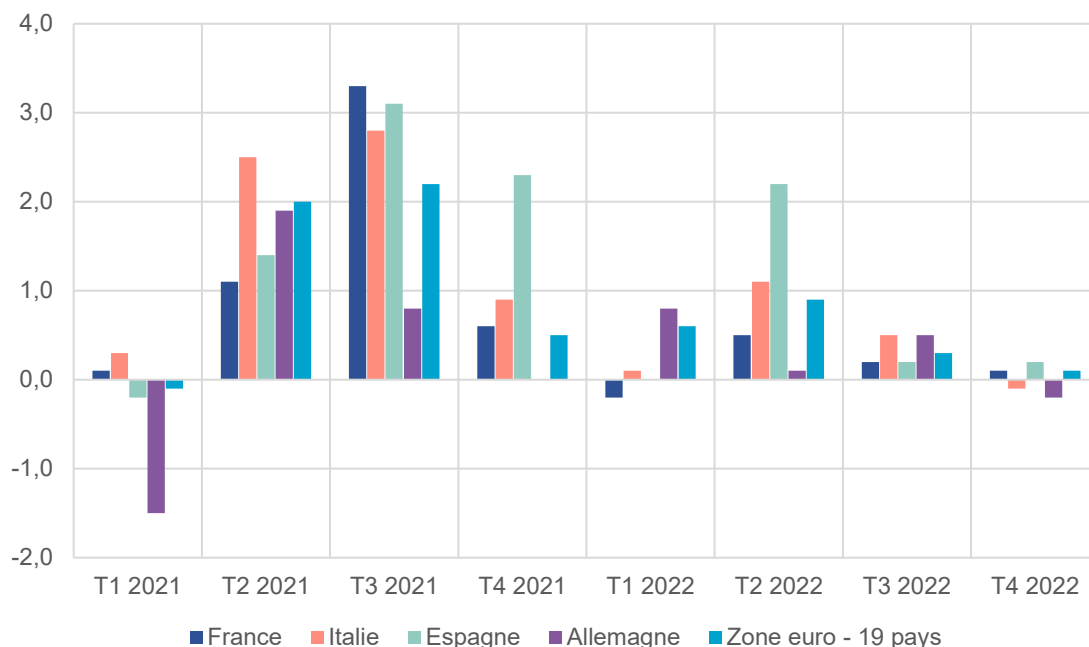
Au 4^e trimestre, dans un contexte d'inflation toujours élevée et de contraintes fortes sur les appareils de production, le manque de dynamisme de l'activité économique est commun aux principales économies européennes : dans l'ensemble de la zone euro, le PIB trimestriel progresse seulement de 0,1 % (après +0,3 % au 3^e trimestre). En Allemagne (-0,2 % au 4^e trimestre) et en Italie (-0,1 % au 4^e trimestre), le PIB s'est même légèrement contracté, tandis qu'il résiste en Espagne (+0,2 % au 4^e trimestre comme au 3^e trimestre) (**graphique 5.1**).

De manière identique à la France, après le dynamisme lié à la reprise post-crise sanitaire, le marché du travail stagne dans les autres pays de la zone euro : au 3^e trimestre, le taux d'emploi dans les principales économies européennes est globalement stable (Allemagne, Espagne), voire en légère diminution (Italie). En parallèle, le taux de chômage harmonisé évolue peu au 3^e trimestre dans les pays de la zone euro (avec une baisse comprise entre -0,1 point et -0,2 point), en particulier en Allemagne où il reste à un niveau proche de 3 % depuis près de trois trimestres (**graphique 5.2**).

Face à ces développements sur le marché du travail, les tensions sur l'appareil productif ont évolué de manière similaire dans les économies de la zone euro : après s'être intensifiées sensiblement lors de la reprise, elles amorcent un recul depuis la fin de l'année 2022, en particulier dans l'industrie. Néanmoins, début 2023, les difficultés liées à la pénurie de main-d'œuvre restent plus prononcées en Allemagne et en zone euro qu'en France, à la fois dans l'industrie et les services (**graphique 5.3**).

Graphique 5.1 : Glissement trimestriel du PIB en volume dans la zone euro

En %



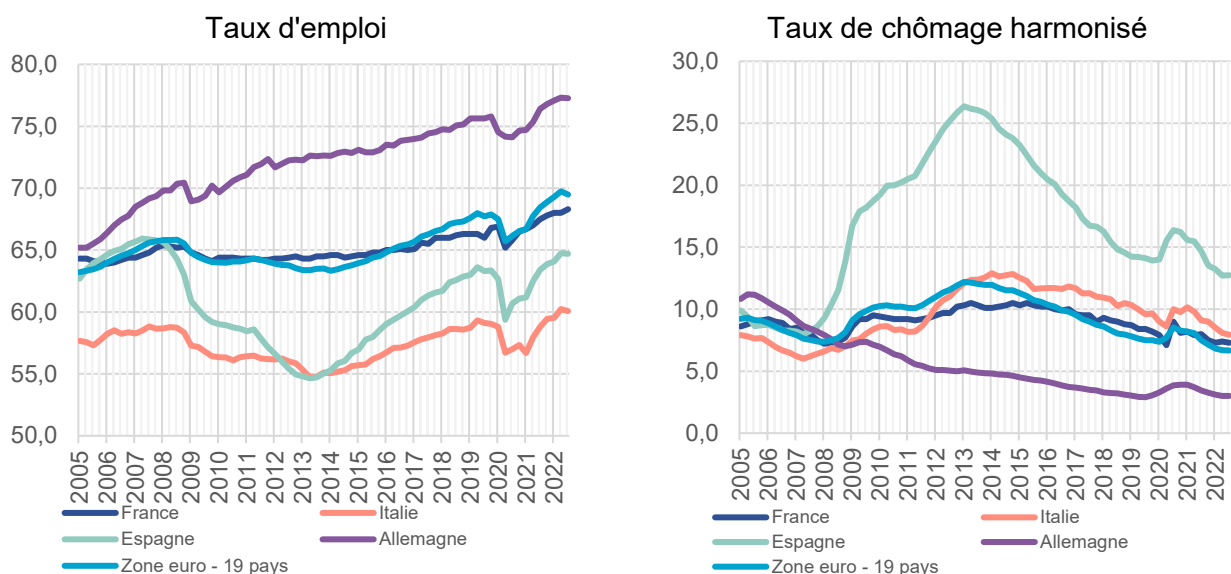
Lecture : en Allemagne, au 4^e trimestre 2022, le PIB recule de -0,2 % par rapport au trimestre précédent.

Source : Eurostat.

Dernier point : 4^e trimestre 2022.

Graphique 5.2 – Taux d'emploi et taux de chômage harmonisé dans la zone euro

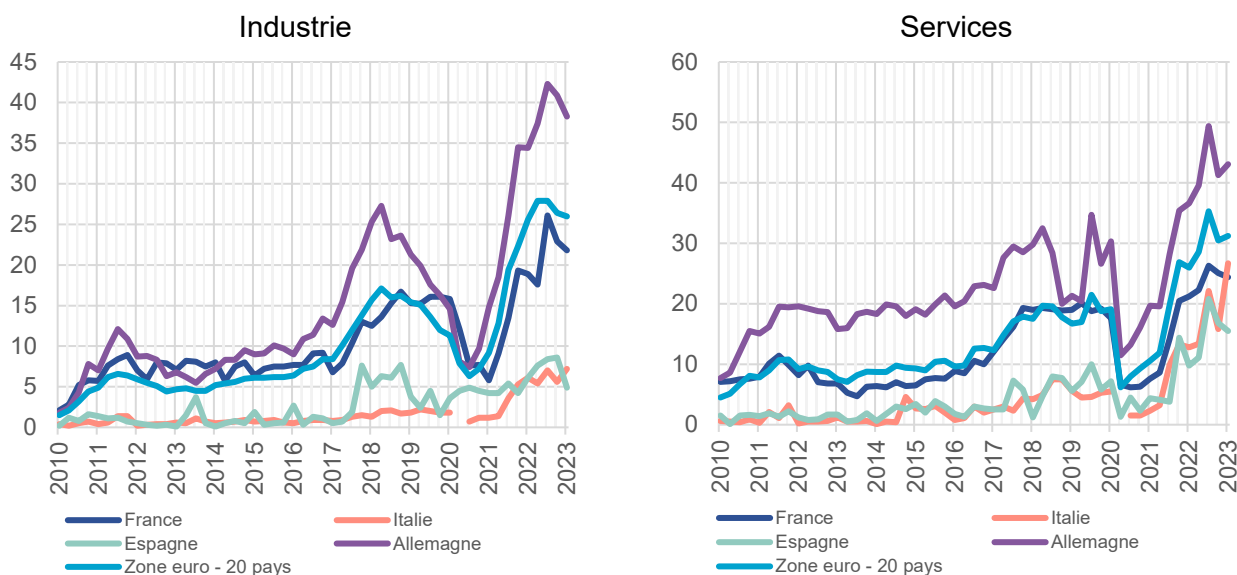
En %



Lecture : au 3^e trimestre 2022, le taux d'emploi en Allemagne est de 77,3 % tandis que le taux de chômage atteint 3,0 %.
 Champ : population âgée de 15 à 64 ans pour le taux d'emploi ; population âgée de 15 ans et plus pour le taux de chômage.
 Sources : Insee, Enquête Emploi en Continu pour la France ; OCDE pour les autres pays.
 Dernier point : 3^e trimestre 2022.

Graphique 5.3 – Part d'entreprises dont l'activité est limitée par le manque de personnel

En %



Lecture : en Allemagne, au 1^{er} trimestre 2023, 38,3 % des entreprises dans l'industrie déclarent avoir une activité limitée par le manque de personnel, elles sont 43,1 % dans les services.
 Sources : Insee, Enquêtes trimestrielles de Conjoncture pour la France ; Commission européenne, DG-ECFIN pour les autres pays.
 Dernier point : janvier 2023.

Pour en savoir plus

Insee, [Au quatrième trimestre 2022, le taux de chômage est quasi stable à 7,2 %](#), *Informations Rapides* n° 37, février 2023.

Insee, [Au quatrième trimestre 2022, l'emploi salarié privé est stable \(estimation flash\)](#), *Informations Rapides* n° 36, février 2023

Insee, [Point de conjoncture du 7 février 2023](#)

Insee, [Le PIB ralentit au quatrième trimestre 2022 \(+0,1 % après +0,2 %\). En moyenne en 2022, il augmente de 2,6 %](#), *Informations Rapides* n° 26, janvier 2023

Labau, F. & Lagouge, A. (2023), [Quel impact de la hausse de l'alternance depuis 2019 sur la productivité moyenne du travail ?](#), *Dares Focus* n° 5, janvier 2023

Hentzgen, C. et al. (2023), [Quel effet de l'inflation sur la progression actuelle des salaires ?](#), *Dares*, février 2023

Hananel, J. (2023), [Évolution des salaires de base dans le secteur privé : résultats provisoires du 4e trimestre 2022](#), *Dares Indicateurs* n° 9, février 2023

Dares, [Les mouvements de main-d'œuvre des salariés du privé](#), janvier 2023

Fanny Labau et Adrien Lagouge (Dares)

La Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) est la direction du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion qui produit des analyses, des études et des statistiques sur les thèmes du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.
dares.travail-emploi.gouv.fr

